

#45

L'écho DE FLEURBAIX



Journal municipal de la commune de Fleurbaix - Trimestriel N°45 - Juin - Juillet - Août 2019 - Gratuit - Ne pas jeter sur la voie publique



Au parc
municipal



Au centre minier de Lewarde p. 2



La nouveauté de la rentrée ! p. 6



Journée sans voiture p. 11



Soirée andalouse

La soirée s'est très bien déroulée ; elle était à l'image de l'école, familiale et bon enfant.



Les enfants étaient ravis, ils ont pu passer un agréable moment au stand photos une fois déguisés. Pour les adultes, un quizz sur le thème de l'Espagne a été réalisé au moment de l'apéritif et a permis aux gagnants de boire un verre de sangria à la santé de l'ADEP.

Les adultes se sont régalés avec une bonne paella et des tapas qui ont fait un carton ! Le DJ a enflammé la piste jusqu'à 3 h du matin pour le plaisir de tous.

Mme Personne
Présidente de l'ADEP (Association des parents d'élèves) ■

A la poste !



Ce matin 8 février, nous sommes allés à la poste déposer notre récolte de pièces jaunes.

Plus de 7 kg !!!

Tous les élèves de l'école ont participé à ce beau projet. Bravo à tous et merci pour les enfants hospitalisés.
Les CP ■

Le jardin au fil des saisons

Théodore le jardinier a emmené dans son jardin les élèves de la maternelle.

Un spectacle pédagogique et interactif a permis aux enfants d'observer la croissance des fruits et des légumes au fil des saisons. ■



Au centre minier de Lewarde

C'était notre sortie scolaire, vendredi 29 mars.

Le matin, l'autobus nous a conduits au centre minier de Lewarde.

On a visité la mine avec un guide. Chacun avait un métier à jouer : ingénieur, trieuse de charbon, galibot, mécanicien, lampiste, garde lavabo, meneur de chevaux...

A midi, on a pique-niqué dans le bosquet. On a aussi joué à chercher du charbon, c'était trop drôle !

L'après-midi, l'autobus nous



a emmenés sur les terrils de Loos-en-Gohelle.

Avec les animateurs, on a d'abord joué au jeu Grimpterril. Puis on est monté sur le terril, en vrai ! Avec ce soleil magnifique on voyait le paysage très loin.

Enfin, on a repris l'autobus pour rentrer à l'école.

Journée super fatigante, mais surtout super intéressante et amusante.

Les CP-CE1-CE2 ■

L'hôpital des nounours

Vendredi 8 mars, les étudiants de médecine de Lille sont venus à l'école. Ils ont présenté aux élèves de grande section et aux CP, « l'hôpital des nounours ».



Nous avons amené notre doudou ou nounours ou poupon. On est passé dans tous les stands proposés : kiné, infirmière, diététicienne, sage-femme, docteur nounoursologue pour faire examiner notre nounours et le soigner. Tout en jouant, un étudiant nous a aussi rappelé les numéros d'urgence à connaître. Encore un très bel après-midi !

C'est qui le meilleur ?

Jeudi 4 avril, tous les élèves des classes élémentaires ont participé aux Olympiades, mettant à rude épreuve « les têtes et les jambes ».

Tir à l'arc, frisbee, mimes, quizz... ont rythmé l'après-midi. Celle-ci s'est conclue avec un goûter offert par l'ADEP et EPODE ainsi que par la remise de lots à tous les participants. ■



Apprendre à nager c'est chouette



Les classes de CE1, CE2 participent à un cycle piscine à Estaires.

Tous profitent d'un encadrement leur permettant d'évoluer avec aisance. ■

La directrice Mme Moreau reçoit sur rendez-vous le jeudi • Tél : 03 21 65 64 95
Mail : franche.terre@laposte.net • Site : franche-terre-fleurbaix.gisementdesavoirs.fr/



Joseph CATTEAU
Maire de Fleurbaix

Les prochaines élections municipales se profilent à l'horizon.

Ne me demandez pas si je postulerai pour un second mandat de maire. Il est trop tôt pour le dire. Je me pose bien sûr la question, mais il reste beaucoup à faire avant mars 2020 et toute l'équipe reste mobilisée et concentrée pour mener à bien tous les projets et toutes les actions qui sont traduites dans le budget de 2019, voté lors de la séance du conseil municipal du 2 avril.

Grâce à une gestion drastique de tous les adjoints et conseillers délégués, l'année 2018 fait ressortir un excédent de fonctionnement de près de 450 000 € que nous avons décidé d'affecter pour près de 250 000 € au financement des investissements.

Compte tenu d'un excédent de plus de 330 000 € du budget d'investissement 2018, l'autofinancement disponible est donc de 580 000 €.

Vous trouverez toutes les explications nécessaires dans la page consacrée au budget 2019.

La vidéo-protection est opérationnelle ; elle nous permettra de visualiser les allées et venues

des véhicules et contribuera à élucider les méfaits commis sur notre territoire (cambriolages, dépôts sauvages, dégradations volontaires...).

L'aire de jeux du parc municipal a été inaugurée le 1^{er} mai. Elle permet aux enfants de jouer en toute sécurité sous la surveillance d'un adulte. Je comprends ceux qui m'ont interpellé à propos du coût de cette installation. Je partage leur avis mais s'agissant d'un équipement public à destination d'enfants les normes de sécurité sont draconiennes. Il doit aussi résister aux ingénieuses idées maléfiques de certains, dont le seul but est de détériorer le bien public.

Toute l'équipe municipale a la volonté de faire du parc municipal un lieu de vie, intergénérationnel dans lequel chacun a le plaisir de se retrouver.

Respectons-le pour le bien vivre de tous.

En ce mois de juin retrouvons-nous lors des différentes fêtes organisées dans notre village par les écoles, les associations et la municipalité avec la fête de la musique.

Ensuite que chacun profite de la période estivale pour se reposer et se ressourcer.

Bonnes vacances à tous

La dernière année du mandat est déjà entamée.

Inauguration de la nouvelle aire de jeux pour les 6 à 12 ans

Le mercredi 1^{er} mai à 12 h, l'aire de jeux a été inaugurée par le maire Joseph Catteau, en présence d'une centaine de personnes, enfants, parents, élus.



Après le traditionnel discours suivi de la symbolique coupure de ruban tricolore, les enfants, fort impatients, se sont empressés d'investir leur nouvel espace de jeux.

Une aire de jeux dédiée aux enfants et qui devra être respectée par tous, y compris par les plus grands.

Christelle Delannoy
Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires



Bonne retraite Dominique !

Mme Mariage a tout d'abord travaillé pendant 24 ans à l'entreprise Cottigny de Fleurbaix.

Entrée à la mairie en 2001 elle y est restée 17 ans ½, aura connu 3 maires et 2 DGS.

Chez les Mariage, ce sont 3 générations au service de la commune. Dominique a remplacé Mme Mariage (sa belle-mère) et maintenant c'est sa fille Amélie qui est au service administratif.

Ses qualités de service sont reconnues par tous : efficacité, égalité d'humeur, discrétion, toujours disponible quand on avait besoin d'elle (dépanner à la crèche, dans les classes, à la cantine ou servir aux vœux).

Avec son mari Jean-Michel en retraite depuis peu, ils pourront profiter de leur nouveau temps libre pour voyager d'abord en France et peut-être au Portugal. Dominique va prendre le temps de lire, apprendre le tricot, faire



du vélo et surtout s'occuper des petits chez ses enfants Laurent et Amélie.

Les élus, les enseignants et ses

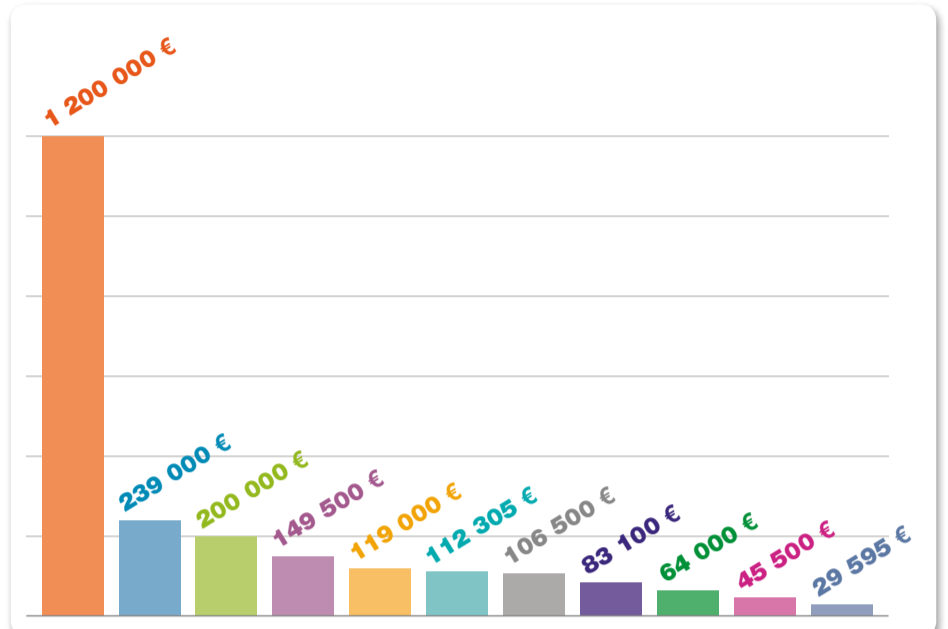
collègues étaient venus nombreux pour lui souhaiter une bonne retraite.

Budget Fonctionnement

2 348 500 €

DÉPENSES

| | |
|---|---------|
| CHARGES DU PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS | 51,10 % |
| MAINTENANCE DES BÂTIMENTS ET ENTRETIEN DES VOIRIES | 10,18 % |
| SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET CCAS | 8,52 % |
| ENERGIES CONSOMMABLES (eau, gaz, électricité, carburant...) | 6,37 % |
| FOURNITURES (administratives, scolaires, techniques, jeunesse...) | 5,07 % |
| CONTRIBUTION AU SERVICE INCENDIE ET AUTRES DÉPENSES DIVERSES | 4,78 % |
| FRAIS GÉNÉRAUX (télécommunication, affranchissement...) | 4,53 % |
| INDEMNITÉS DES ÉLUS ET FRAIS ASSIMILÉS | 3,54 % |
| REPAS (cantine, accueil de loisirs et crèche) | 2,73 % |
| MANIFESTATIONS ET COMMUNICATION | 1,94 % |
| INTÉRÊTS DES EMPRUNTS | 1,26 % |



RECETTES

| | |
|--|--------------------|
| IMPÔTS ET TAXES | 1 459 755 € |
| Taxes foncière et habitation | 929 118 € |
| Attribution de compensation CCFL | 278 119 € |
| Dotation de solidarité communautaire CCFL | 140 481 € |
| Autres taxes (FNGIR, taxe électricité...) | 112 037 € |
| DOTATIONS ET SUBVENTIONS | 484 200 € |
| Dotations | 239 417 € |
| Subvention petite enfance et jeunesse | 210 000 € |
| Autres (exonération taxes...) | 34 783 € |
| PRODUIT DE SERVICE | 174 445 € |
| Part des familles / crèche | 80 000 € |
| Part des familles / activités périscolaires | 40 000 € |
| Part des familles / activités extrascolaires | 50 000 € |
| Autres | 4 445 € |
| AUTRES RECETTES | 30 100 € |
| Remb. des salaires des agents en arrêt | 15 000 € |
| Revenus des immeubles | 15 100 € |
| REPORT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT N-1 | 200 000 € |

Maintien des taux d'imposition



TAXE D'HABITATION

19,12 %

TAXE FONCIÈRE Propriétés bâties

21,86 %

TAXE FONCIÈRE Propriétés non bâties

42,40 %

Budget Investissement

1 300 000 €

DÉPENSES

Les restes à réaliser

(Dépenses engagées en 2018 et mandatées en 2019)

- ▶ Aménagement de l'aire de jeux : 115 100 €
- ▶ Rénovation des ateliers municipaux : 27 600 €
- ▶ Aménagement des trottoirs : 20 400 €
- ▶ Mise en place de la vidéo protection : 89 000 €
- ▶ Autre : 21 700 €



Les principaux projets 2019

- ▶ Construction de vestiaires pour le foot : 247 212 €
- ▶ Réfection de la toiture du CPE : 190 000 €
- ▶ Travaux de voirie : 242 000 €

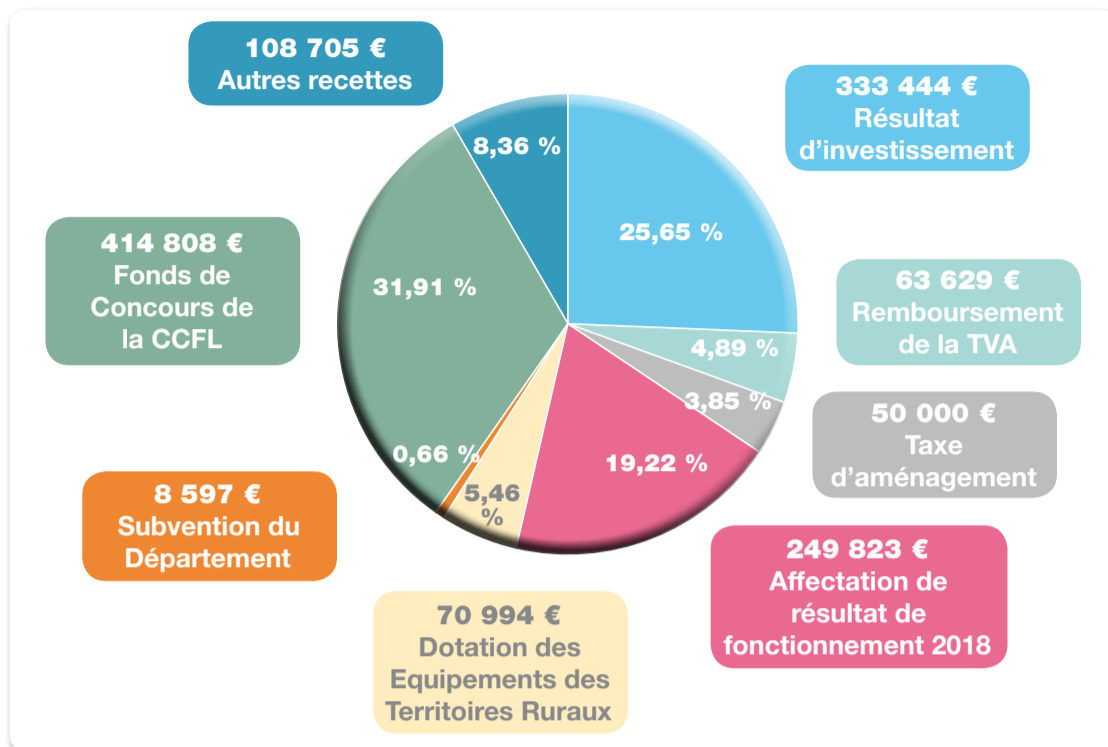


Les autres investissements

- Maintenance des bâtiments 90 210 €
- Remboursement des emprunts 56 488 €
- Mobilier communal 51 850 €
- Assainissement collectif 45 000 €
- Matériel informatique et licence 38 000 €
- Panneaux de signalisation et éclairage public 28 000 €
- Révision du PLU 27 440 €
- Autre 10 000 €

RECETTES

(Budget Investissement)



Infos Municipales

La résidence du Biez

Judi 25 avril a eu lieu l'inauguration et la visite des maisons témoins de la résidence du Biez rue des Glattignies.



propose 93 logements :

- 73 sont des logements individuels avec 5 modèles de maison de 95 à 130 m², avec ou sans étage.
- 20 sont à caractère social.

Il reste à ce jour environ 35 maisons individuelles à vendre. Vous pouvez les visiter.

► Bureau de vente :

Mardi au vendredi de 14 h à 19 h

Samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

► Contact : 0800 444 800



Interdit aux 12 tonnes rue Henri Lebleu

Malgré un renforcement de la signalisation et la modification du terre-plein central de la rue Delpierre, encore trop de poids lourds, voire très lourds, continuent à ne pas respecter la limitation à 12 tonnes.

Plusieurs reprises, du matériel urbain a été dégradé par ces mêmes poids lourds.

Depuis début avril, des panneaux lumineux, alimentés par panneaux solaires, ont été mis en place à chaque extrémité de la partie interdite aux 12 t.

Il est impossible de ne pas voir ces panneaux et, pourtant, encore quelques chauffeurs indisciplinés ne respectent pas cette limitation de tonnage, donc pas le code de la route.

Les services de gendarmerie ont été alertés afin de sanctionner les contrevenants. ■



Un trottoir tout neuf

Fini de marcher dans la boue, les gros cailloux, ou pire encore... de marcher sur la chaussée. Depuis le mois de mars, un nouveau trottoir en macadam, rue Biache, vous invite à « marcher sur le trottoir » en toute sécurité.



Conseil municipal du 18 mars 2019

◇ ADMINISTRATION GÉNÉRALE ◇

- 1) Approbation de l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Pas-de-Calais.
- 2) Adoption de la tarification du multi-accueil de la commune de Fleurbaix.
- 3) Multi-accueil : approbation du règlement de fonctionnement 2019.

◇ JEUNESSE ◇

- 4) Convention « Développement séjours enfants »
En accord avec la CAF, il a été décidé pour 2019 :
- Un seul séjour par an sera organisé directement par la commune, limité à 15 enfants.
- 5) Tarification du « séjour jeunes »

| Tarif Fleurbaisien | Pour un 1 enfant | A partir du 2 ^e enfant |
|--------------------|------------------|-----------------------------------|
| QF 0 € à 617 € | 350 € | 300 € |
| QF 618 € à 1 585 € | 390 € | 340 € |
| QF Plus de 1586 € | 460 € | 410 € |
| Tarif Extérieur | Pour un 1 enfant | A partir du 2 ^e enfant |
| Tarif unique | 950 € | 950 € |

◇ SOCIAL & SENIORS ◇

- 6) Validation de la mise en œuvre de la cantine intergénérationnelle : « repas part'âge »

◇ JURIDIQUE ◇

- 7) Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), désignation du Délégué à la protection des données (DPD)
- 8) Autorisation pour le Recrutement de collaborateurs occasionnels – recours aux bénévoles

Conseil municipal du 2 avril 2019

Ce conseil municipal a été principalement consacré aux budgets.

Concernant le budget général et le budget des opérations funéraires, le conseil a :

- Approuvé les comptes de gestion et les comptes administratifs.
- Affecté les résultats de 2018.
- Voté le budget pour l'année 2019.

Les autres points à l'ordre du jour concernent :

- La fixation des taux d'imposition pour l'année 2019 à l'identique de ceux de 2018 (voir article sur la présentation du budget).
- L'adoption de la modification des statuts du SIDEN-SIAN.
- L'attribution à la MJC :

- > D'une subvention annuelle de de fonctionnement de 29 800 €.
- > D'une subvention au titre du contrat enfance jeunesse de 23 200€
- > D'une subvention exceptionnelle de 2 000 € pour la fête qu'elle organise pour ses 50 ans d'existence.

Les procès-verbaux complets sont consultables sur le site fleurbaix.fr

Qu'est-ce que le CCAS ?

C'est le Centre communal d'action sociale.
Il intervient dans les actions et activités sociales de la commune.



Le CCAS met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées.



20 PERSONNES PARTICIPENT RÉGULIÈREMENT À DES ATELIERS « DESTINATION MOUVEMENTS ET ÉQUILIBRE » ENTièrement financés par le CCAS.

Quelles sont les différentes missions du CCAS ?

Il développe des activités et missions visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées.

Il aide à :

- Fournir aux familles des informations pour les orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes :
 - Aide sociale à l'hébergement **ASH**.
 - Allocation personnalisée d'autonomie **APA**.
 - Aides au maintien à domicile,

aides aux logements **ALS** et **APL**, etc.).

- Aider les familles à faire valoir leurs droits sociaux et à constituer tous les dossiers de demande d'aide financière.
- Participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, en œuvrant de concert avec les institutions menant des actions de développement social.
- Soutenir dans l'urgence les administrés : le CCAS attribue des aides de secours en cas de besoin, sous forme de versements monétaires ou de prestations en nature.

Comment fonctionne le Centre communal d'action sociale ?

► C'est le maire qui préside de droit le CCAS. Il lui incombe de désigner des professionnels qualifiés parmi lesquels doivent figurer un représentant des associations familiales, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées et un représentant des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

- Le CCAS désigne tous ses membres en respectant le principe de parité.
- Pour financer ses actions le CCAS bénéficie d'une subvention versée par la commune.

A Fleurbaix : le CCAS finance entre autres :

- Le logement social d'urgence.
- Le colis de Noël pour les aînés et les plus démunis.
- Le repas des aînés de la ducasse.
- Les activités de prévention des risques de chutes en faveur des séniors.

Sous conditions de ressources :

- Les bons alimentaires.
- Les aides financières directes.
- L'aide de 150 € à la location d'un vélo électrique pour

une personne en vue d'une insertion professionnelle.

- Le Pass' Loisirs qui permet de bénéficier d'un bon de 25 € pour financer l'adhésion ou les activités des associations de la commune. (QF inférieur à 900 €)
- L'aide, égale à 50 % du reste à charge des familles, pour les activités périscolaire (cantine, garderie de l'école Franche Terre) et les accueils de loisirs. (QF inférieur à 617 €)
- Pour l'aide aux formations Bafa et Bafd (quotient inférieur à 617 €) ■

NEW

Le PASS'LOISIRS

La nouveauté de la rentrée.



Pour favoriser l'accès des Fleurbaisiens (des plus jeunes aux séniors) aux activités sportives et culturelles, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Fleurbaix met en place, à partir de septembre 2019, le Pass'Loisirs.

Principe de fonctionnement :

Le Pass'Loisirs est une aide financière de 25 € par personne, réservée aux Fleurbai-

siens pour financer une adhésion ou une licence pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle proposée par les associations de la commune dont le siège est à Fleurbaix.

Elle est attribuée en fonction du quotient familial qui doit être inférieur ou égal à 900 €.

Cette aide est versée directement à l'association.

Vous êtes intéressés ?

► Retirez un dossier en mairie ou imprimez le directement à partir du site internet **www.fleurbaix.fr**.

► Déposez votre dossier avant le 30 juin en mairie sous pli confidentiel.

► Si accord, le Pass'loisirs vous sera envoyé et vous pourrez le présenter lors de l'inscription à un club.

Et si on roulait en VELYSOO ?



Proposer aux habitants de la CCFL de louer un vélo électrique à moindres frais (150 € par an) et éventuellement de le racheter ensuite : c'est le dispositif Velysoo.

Le service Velysoo s'inscrit dans un plan mobilité pour favoriser la mobilité douce dont le projet phare est l'aménagement des berges de la Lys. Un projet pour lequel la CCFL va mettre près de 3,5 millions d'euros sur trois ans et un lancement en septembre de la première tranche d'Haverskerque à Merville ». Au final, il sera possible d'aller jusqu'à Sailly-sur-la-Lys et de rejoindre Fleurbaix par un chemin aménagé.

Obtenir un Velysoo :
Les habitants de la CCFL peuvent contacter le service dédié au 03 28 50 14 90, après avoir donné quelques renseignements. Il faut ensuite remplir un formulaire et fournir quelques pièces administratives (justificatif de domicile, attestation d'assurance). Le dossier constitué, un rendez-vous sera fixé pour la remise du vélo, accompagnée d'une aide à la prise en main.



Choisir sa route grâce au 1^{er} réseau « points nœuds »

Depuis peu sur les routes de la commune, les balises du réseau « points-nœuds » Vallée de la Lys et Monts de Flandre sont apparues et le réseau passe par Fleurbaix.



Elles indiquent tous les 5 km la direction du circuit que vous pouvez parcourir à vélo dans les communes de la CCFL, les communes de la région et de Belgique. Entre Lys et monts de Flandre, 830 km de chemin offrent un émerveillement à chaque

détour : moulins et monts de Flandre, lieux de mémoire de l'Artois, nature au bord de Lys vous attendent en toute liberté pour une balade selon vos envies et votre forme physique. Pour cela :
1) Se procurer la carte du réseau dans les offices de

tourisme dont la CCFL : tourisme@cc-flandre-lys.fr
2) Elaborer son itinéraire et noter les numéros des points nœuds du parcours choisi.
3) Suivre la direction indiquée par les panneaux vert et blanc.
Et bonne route ! ■



Décoration des sportifs à la base nautique de la CCFL

Les jeunes du BMX au Championnat départemental à Lumbres

Océane FAVREL ; Théo LIEVRE ; Jules PIEPERS ; Lylian LEMAIRE ; Nathan MOERMAN ; Pierrick DELELIS

CRITERES POUR OBTENIR L'AIDE

- 1 - être primo-accédant* (ne pas avoir été propriétaire les deux années précédentes)
- 2 - acquérir un logement neuf
- 3 - avoir obtenu un Prêt à taux Zéro (PTZ)
- 4 - avoir obtenu le permis de construire

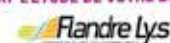


DÉMARCHE POUR OBTENIR L'AIDE

- 1 - RDV avec le service habitat Flandre Lys
- 2 - montage du dossier
- 3 - étude du dossier par la commission logement et affaires sociales
- 4 - accord de la subvention
- 5 - versement de la subvention au clos couvert (lorsque la maison est étanche à l'eau et à l'air)

* Sont primo-accédants sans conditions de délais et ont droit à un nouveau PTZ les personnes titulaires d'une carte d'invalidité et dans l'incapacité de travailler, ou bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou l'allocation de l'enfant handicapé (AEEH), ou victime d'une catastrophe (naturelle ou technologique par exemple) qui a rendu le logement définitivement inhabitable.

CONTACTEZ FLANDRE LYS POUR L'ÉTUDE DE VOTRE DOSSIER



Service Habitat
500 rue de la Lys - 59253 LA GORGUE
Tél. 03 28 50 14 90
contact@cc-flandrelys.fr - www.cc-flandrelys.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

ACTIVITÉS NAUTIQUES

| BATEAU ÉLECTRIQUE (5 PERSONNES MAX.) | | |
|--------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| | Tarifs Habitants Flandre Lys | Tarifs Habitants hors Flandre Lys |
| 1/2 heure | 15 € | 20 € |
| 1 heure | 25 € | 30 € |

| CANOE (2 PERSONNES) | | |
|---------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| | Tarifs Habitants Flandre Lys | Tarifs Habitants hors Flandre Lys |
| 1/2 heure | 5 € | 6 € |
| 1 heure | 8 € | 10 € |
| 1/2 journée | 15 € | 17 € |
| 1 journée | 20 € | 22 € |

| KAYAK (1 PERSONNE) | | |
|--------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| | Tarifs Habitants Flandre Lys | Tarifs Habitants hors Flandre Lys |
| 1/2 heure | 5 € | 6 € |
| 1 heure | 7 € | 8 € |
| 1/2 journée | 12 € | 15 € |
| 1 journée | 15 € | 18 € |

| PEDALO (6 à 5 PERSONNES MAX.) | | |
|-------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| | Tarifs Habitants Flandre Lys | Tarifs Habitants hors Flandre Lys |
| 1/2 heure | 5 € par pédalo | 6 € par pédalo |

| STAND UP PADDLE | | |
|-----------------|------------------------------|-----------------------------------|
| | Tarifs Habitants Flandre Lys | Tarifs Habitants hors Flandre Lys |
| 1/2 heure | 5 € | 6 € |
| 1 heure | 8 € | 10 € |

| VELONAUTIC | | |
|------------|------------------------------|-----------------------------------|
| | Tarifs Habitants Flandre Lys | Tarifs Habitants hors Flandre Lys |
| 1/2 heure | 5 € | 6 € |

ACTIVITÉS TERRESTRES

| VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (1/1X/PERSONNE) | | |
|--|------------------------------|-----------------------------------|
| | Tarifs Habitants Flandre Lys | Tarifs Habitants hors Flandre Lys |
| 1 heure | 4 € | 6 € |
| 1/2 journée | 10 € | 15 € |
| 1 journée | 15 € | 20 € |

charette pour enfant : de 1€ à 5€

| VTT ET VÉLO URBAIN (1/1X/PERSONNE) | | |
|------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| | Tarifs Habitants Flandre Lys | Tarifs Habitants hors Flandre Lys |
| 1 heure | 2 € | 3 € |
| 1/2 journée | 5 € | 6 € |
| 1 journée | 7 € | 10 € |

| TIR À L'ARC (1/1X/PERSONNE) | | |
|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| | Tarifs Habitants Flandre Lys | Tarifs Habitants hors Flandre Lys |
| 1 heure | 6 € | 8 € |

Séance encadrée d'1h à partir de 3 personnes
Sous réserve de disponibilité de l'encadrant

Marie-Do reconnue Maître Artisan chez YSA-TIFS



Marie-Do Dubeaurepaire a été reconnue Maître Artisan par la chambre de métiers de Béthune le 11 mars dernier. Cette reconnaissance valide son parcours de réussite durant lequel elle a formé 10 apprentis et a fait évoluer de bien belle façon son entreprise.

Arrivée en 1991, elle a repris le salon en 2006, il y a déjà 13 ans !

Le salon fonctionne avec 6 coiffeuses à temps plein dont une apprentie. L'ambiance y est familiale et la confiance règne. Les coiffeuses se connaissent bien, ont de l'expérience et respectent la clientèle. C'est une belle équipe. Marie-Do veille à cet esprit d'équipe, c'est tou-

jours ensemble qu'elles participent à plusieurs stages annuels de formation chez Wella et chez Francine Ladrière à Douai. « Au salon chaque coiffeuse est autonome et maîtrise toutes les techniques de coupe et de finition... C'est plus pratique quand il faut se remplacer. Nous proposons des forfaits mariage sur 4 rendez-vous (étude-essai-coiffure la veille et le jour J).

La clientèle est locale, très fidèle, mais elle vient aussi des environs ». Ysa-Tifs est dépositaire de la marque exclusive des produits « Wella ». Nous proposons aussi des accessoires et bijoux notamment pour les mariées ».

► Tél. : 03 21 64 24 12

► Facebook : Ysa-tifs

► www.ysa-tifs.com

Pour une conduite parfaite

L'entreprise d'Auto Moto Ecole « Perfect Conduite », créée en 2011, a ouvert ses portes mi-janvier, rue Royale. Mme Marion Petit et M. Camille Deswaef, associés, possèdent déjà 2 agences : une à Violaines et une autre à Richebourg.

Pourquoi Fleurbaix ?

Nous aimons beaucoup ce village et stratégiquement c'était intéressant d'y installer une autre auto-école.

Nous avons été particulièrement bien accueillis par la commune.

Il n'y a pas, dans les environs proches, d'auto-écoles qui proposent en plus du permis B, le permis moto et le permis remorque de + de 750 kg (que nous devrions enseigner prochainement).

« Perfect Conduite » enseigne le permis B (boîte automatique, conduite accompagnée, supervisée et remise à niveau) et le permis deux roues (A, A1-125, A2, AM-BSR)

Nous avons 4 moniteurs plus une personne qui assure les permanences. Les débuts sont prometteurs, il y a beaucoup de demandes en permis moto et permis remorque.

Si besoin le paiement peut être effectué en 10 fois sans frais.

Des aides de l'Etat sont possibles pour les jeunes. Par ex. : aideautpermis@hautsdefrance.fr.

Contact :

► Tél : 06 77 48 91 07

► Mail : perfect-conduite@live.fr

► Horaires de bureau :

Lundi 17 h - 19 h

Mercredi 15 h - 17 h

Jeudi 17 h - 20 h

Samedi 10 h - 12 h



Coiffure Valérie

Formée à la chambre de métiers, CAP et BP en poche, Valérie DUFOUR a ouvert son salon de coiffure en 1981.



Après 3 années d'expérience sur Lille, elle s'installe chez elle, rue des Armées, puis en 1993, place du Général de Gaulle. Elle est artisan et a choisi de travailler seule. Elle se reconnaît plus artisan que commerçante.

« Le contact avec les clients est très agréable. J'aime prendre soin des autres, je leur apporte quelque chose, les personnes repartent contentes. J'ai aussi la chance d'avoir une clientèle fidèle et variée, fleurbaisienne ou

extérieure, nous avons un rapport de confiance. Effectivement les anciens me connaissent bien. Même si c'est un métier où il faut faire beaucoup d'heures je ne suis pas prête à prendre ma retraite ! J'aime trop mon métier » !

Les ciseaux de Valérie s'adaptent à tous types de coiffure : de moins de 7 ans à plus de 77 ans !

Elle suit régulièrement des formations chez l'Oréal à Lille ou à Paris pour se tenir au courant des dernières nouveautés. Actuellement elle teste les colorations végétales...

Contact :

► 03 21 65 59 78 sur rendez-vous. Fermé le mercredi.

Venez au marché !

Vous y trouverez désormais « Pasqu'halles », un commerce de fruits et légumes.

Le marché a lieu tous les vendredis sur le parking du tennis de 15 h à 20 h.



Adoptons la locale attitude, faisons vivre notre village !

Rolande Payelleville, adjointe à la communication ■

La liste des artisans, commerçants, agriculteurs, entrepreneurs et services est consultable sur le site de la mairie :

fleurbaix.fr

Plan local insertion emploi pour les plus de 26 ans

Le PLIE vous propose :

► Un référent unique

Pour faciliter votre retour à l'emploi vous serez accompagné par un référent unique à proximité de votre lieu d'habitation.

► Des conseils personnalisés pour l'accès à l'emploi

En fonction de vos besoins, pour développer vos compétences et pour répondre aux attentes des entreprises, des étapes de parcours vous seront proposées : techniques de recherches d'emploi, formation, mise en situation professionnelle...

Vous accomplirez votre recherche d'emploi avec l'appui de votre référent et en bénéficiant du réseau d'employeurs du PLIE.

► Un suivi en formation et à l'emploi

Votre référent vous accompagnera 6 mois après l'entrée en formation qualifiante ou la reprise d'emploi. Ce suivi permettra de faciliter votre intégration et votre maintien en formation ou en entreprise.

Condition : être demandeur d'emploi depuis un an.

Individualisation
du parcours
Conseil
personnalisé
Formation
Retour à l'emploi

Une permanence est assurée le dernier mercredi du mois en mairie l'après-midi.

► Thierry PRUVOST
Référent PLIE

► Tél : 03.21.64.47.50

► Mail : plie.bethune@free.fr

► Site Internet :
<http://www.plie-bethune.fr>

► Rejoignez-nous sur Facebook :
<https://www.facebook.com/PLIEBETHUNE>



Mission Locale de l'Artois
Construire ensemble une place pour tous les jeunes

ACCUEILLE, INFORME,
ORIENTE ET ACCOMPAGNE
les jeunes âgés de 16 à 25 ans

Rejoignez-nous!



A LA MAIRIE DE Fleurbaix
Tous les 4^{èmes} jeudis du mois de 9h à 12h
Plus d'informations
au 03 21 61 13 87 ou au 03 21 64 49 40

Pour bien vivre ensemble

L'été est là, alors respectons ces quelques règles, veillons...

Au bruit

► Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés en extérieur à l'aide d'outils tels que tondeuses, tronçonneuses, etc. **ne sont pas autorisés les dimanches et jours fériés.**



► Aboiements continus de chiens dans le jardin sont soumis à la législation du bruit et ne doivent pas créer un trouble pour les passants et le voisinage.

► Pas de vacarme nocturne.

Aux poubelles

Il est interdit de déposer ses poubelles privées dans les poubelles publiques ou à côté des contenants à verre. Les poubelles trop remplies (couverts soulevés) ne sont pas ramassées.

Aux chiens

Les chiens grands comme petits doivent être tenus en laisse dans les espaces publics. Votre responsabilité pénale et civile peut être mise en cause dans le cas où votre

animal viendrait à agresser une personne. En aucun cas il ne peut perturber la tranquillité ou la sécurité d'un promeneur.



Les déjections canines doivent être ramassées. Il est interdit de laisser les chiens souiller par leurs déjections soit la voie publique (y compris les trottoirs), les allées, pelouses, espaces verts et jardins publics, les emplacements aménagés pour les terrains de jeux.



A la sécurité des piétons

Ne pas se garer sur les trottoirs ou sur les zébras ou sur les che-

mins piétonniers même pour quelques minutes.

La ruelle du Bois Fieretz est interdite les dimanches et jours fériés à la circulation.



ENVIRONNEMENT

► Règles concernant l'élagage d'arbres ou de haies vives le long de la voie publique

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France-Télécom et l'éclairage public. L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions,

les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

► Obligations d'entretien et d'élagage entre voisins

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparative.



► Au brûlage des végétaux

Il est interdit de brûler les déchets issus des activités de jardinage, d'élagage ou de désherbage.

URBANISME

Les règles d'urbanisme sont consultables en mairie et sur le site internet. Elles diffèrent selon les zones du PLU (Plan local d'urbanisme) dans Fleurbaix.

Tout type de travaux est soumis à une autorisation délivrée par le maire après instruction du service urbanisme de la CCFL (clôture, portail, carport, extension...). Les délais d'instruction sont

d'un mois pour une déclaration préalable et de 3 mois pour le permis de construire quand le dossier est complet.

VOISINS VIGILANTS



► Etre attentif dans son quartier aux faits inhabituels

► Exercer une surveillance de son voisin pendant son absence

En agissant de la sorte, nous générons les repérages et préviendrons des cambriolages.

Sur le principe du volontariat, des référents habitent près de chez vous, pour assurer un lien avec la gendarmerie.

Notamment : rue Delpierre ; résidence de l'Alloeu ; rue Louis Bouquet ; résidence le Trinquet.

Si vous désirez ajouter votre nom sur la liste des personnes informées, adressez-vous en mairie (Bernard Leroy).

En cas d'urgence faire le 17.

Civisme

Ces règles sont faciles à observer, à chacun de faire l'effort de les respecter pour le bien vivre ensemble.

Alerte sécheresse



16 gestes simples pour économiser l'eau au quotidien

Chacun de nous, en modifiant ses habitudes, peut réduire sa consommation d'eau de 30 %. Découvrez 16 gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'eau.



- 1) **Je répare mes robinets et ma chasse d'eau** : un robinet qui goutte, c'est 100 litres d'eau perdus chaque jour et une chasse d'eau, c'est 1000 litres d'eau perdus chaque jour. Les fuites peuvent représenter 20 % de la consommation d'un foyer.
- 2) **J'isole le chauffe-eau et les tuyaux** : l'eau chaude arrive plus vite.
- 3) **J'équipe les toilettes d'un mécanisme de chasse d'eau économique** : au lieu de 10 litres, j'utilise seulement 3 à 6 l d'eau.
- 4) **Je ferme le robinet pendant le nettoyage des mains, le brossage des dents, le rasage, le lavage sous la douche...**
- 5) **Je prends des douches** : je consomme 3 fois moins d'eau : ainsi 50 litres d'eau au lieu de 150 litres pour un bain.
- 6) **J'installe un mitigeur thermostatique** : en trouvant instantanément la bonne température, j'économise 15 % de l'eau d'une douche.
- 7) **J'installe une pomme de douche avec aérateur** : l'injection de bulles d'air donne l'impression d'utiliser la même quantité d'eau et pourtant je fais 30 à 40 % d'économie.
- 8) **Je choisis un lave-linge et un lave-vaisselle économes en eau en m'aidant de l'étiquette énergie** : en effet, leur niveau de consommation peut varier, pour un lave-vaisselle de 15 à 40 litres et pour un lave-linge de 60 à 130 litres.
- 9) **Je remplis toujours complètement le lave-linge et le lave-vaisselle avant de les mettre en route ou j'utilise la touche « éco ».**
- 10) **Je lave la vaisselle en machine** : j'utilise ainsi 15 à 19 l d'eau au lieu de 30 à 80 l à la main.
- 11) **Je réutilise l'eau de nettoyage des légumes pour arroser mes plantes. Je brûle les mauvaises herbes avec l'eau de cuisson.**
- 12) **J'investis dans du matériel d'arrosage « goutte à goutte », micro-asperseurs, tuyaux poreux** : ils consomment moins d'eau que les jets d'eau (l'arrosage d'un jardin nécessite 15 à 20 l au m²).
- 13) **J'arrose le soir** : ce qui réduit les pertes dues à l'évaporation de 5 à 10 %. Utiliser l'arrosoir plutôt que le tuyau d'arrosage. (En cas d'alerte sécheresse l'arrosage est interdit en journée ; il est seulement autorisé entre 19 h et 8 h du matin).
- 14) **Je bine pour aérer la terre** : ce qui équivaut à deux arrosages.
- 15) **Je collecte l'eau de pluie à la descente des gouttières à l'aide de bidons** : je m'en sers pour l'arrosage des fleurs et des pelouses ou pour laver la voiture, j'économise ainsi de l'eau potable.
- 16) **Je lave ma voiture dans une station de lavage** : ce qui nécessite 60 litres d'eau au lieu des 200 litres avec un tuyau d'arrosage. ■



Nettoyage de printemps

Il faisait beau ce samedi de mars ; une trentaine d'adultes, pour la plupart Fleurbaisiens, et une vingtaine d'enfants ont participé à notre nettoyage annuel de la nature.

Cette année, nous nous étions associés à l'opération HAUTS DE FRANCE PROPRES et avons ainsi bénéficié de matériels offerts par la région (gants et gilets de sécurité).



C'est dans la bonne humeur et avec enthousiasme que les groupes de volontaires ont arpenté les chemins et rues de notre village et la récolte fut malheureusement bonne : **55 sacs de 50 litres de déchets divers (bouteilles, canettes, barquettes alimentaires, mégots...)** ainsi que **2 m³ de « gros déchets »** ! Certes on peut constater par rapport à 2018 une diminution mais c'est encore beaucoup trop !

Que faut-il faire pour que les personnes respectent leur lieu de vie et l'environnement de nos enfants ? A cela il faut ajouter les déjections canines trop nombreuses dans le parc et sur les trottoirs. Rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse et que les déjections doivent être ramassées. Tout manquement constaté à ces deux règles est sanctionnable et le sera. ■

Le jardin des saisons, c'est reparti !

Tous les enfants des écoles et des accueils de loisirs y participent.

L'équipe des bénévoles qui avait préparé le terrain s'est étoffée d'une nouvelle recrue, Mme Geneviève, enseignante à la retraite résidant à Laventie.

Au jardin on y trouve :

Beaucoup de fleurs, des bulbes plantés en automne (jonquilles, narcisses, tulipes).

Semis de graines de courges, de tomates, rangés bien au chaud dans les mini-serres.

Semences des petits pois à rame et nains, plantation des oignons, échalotes.

Réparation et préparation des allées...

Le travail ne manquera pas encore cette année. Les enfants sont très contents et bien décidés à poursuivre.

Nous accueillons volontiers toutes les personnes désireuses de nous aider à encadrer les enfants des écoles les jeudis après-midi.

Aimé Delabre, adjoint à l'environnement ■



GRRR

à la résidence du Trinquet
Le sens interdit est interdit !



5 bonnes raisons pour la matinée sans voiture !

1. Pour couper le contact, le temps d'un dimanche matin !

A l'occasion de la première matinée sans voiture organisée le 5 mai par le Conseil municipal des enfants, des animations durables, festives et 100% gratuites ont fait le bonheur des petits comme des grands. Une zone interdite aux voitures était mise en place rue du Quesne et aux abords de la salle de sport. L'occasion de rappeler que de temps en temps, on peut se déplacer autrement, l'occasion de se rendre compte qu'il est possible de se garer un peu plus loin ou de ne pas systématiquement se déplacer en voiture.

2. Pour s'amuser en famille avec les vélos FUN

Les sensations étaient garanties avec des vélos spectaculaires acheminés par l'association « le grand huit ». Ils se conduisent à deux, à trois, à quatre ou même à huit. A roue décentrée, à cadre étonnamment de biais, à direction inversée, sans guidon, à pédalage inversé ou avec de drôles de selles et de guidons, les vélos sont pour le moins originaux. Ils ont souvent des pédales mais elles sont parfois bizarres ! En mode biker, en mode vintage, en acier, en bois. Il y avait foule pour tester ces vélos super

rigolos. Petits et grands s'amusaient à tester leur équilibre, leur contrôle et leur habileté.

3. Pour tester les VELYSOO

Proposer aux habitants de la CCFL de louer un vélo électrique à moindres frais (150 euros par an) et éventuellement de le racheter ensuite : c'est le dispositif Vélysoo. **Dans la rue, un vélo en plus c'est une voiture en moins !** On a tous une bonne raison d'y adhérer : laisser sa voiture au garage pour les trajets courts, quand on n'a pas le permis, pour aller chercher les légumes à la ferme, pour se balader sans efforts, pour se remettre à une activité physique. Alors, pourquoi pas vous ?

4. Pour protéger son cœur

Les parcours du cœur étaient organisés à cette même date. Chacun des 7 circuits est en boucle et est décrit dans un dépliant pratique à emporter. Vous y trouverez le plan accompagné d'indications très précises pour se repérer ainsi que des pauses lecture pour observer la faune et la flore, découvrir le patrimoine de notre village ou encore apprendre l'histoire locale. Ces



dépliants, reconnaissables par 7 couleurs distinctes, sont téléchargeables sur www.fleurbaix.fr ou à disposition en mairie.

5. Pour relever le défi intitulé « Et si, 1 fois par mois... »

Une matinée sans voiture, c'est agréable ! Alors pourquoi ne pas prolonger l'expérience au

quotidien ? Les jeunes du CME nous proposent le défi « **Et si, au moins une fois par mois, on s'engageait à** » ... aller chercher le pain à pied, conduire les enfants à vélo, rejoindre la bibliothèque à pied, trottiner pour s'échauffer jusqu'à la salle de sports... ■

Etat civil

Bienvenue

| | |
|----------------------|---|
| 8 janvier | Marceau FICQUET fils de Jean-Louis FICQUET et Elise SENECHAL |
| 11 janvier | Yoan HUCHETTE fils de Benoît HUCHETTE et Nirihantra RASTIBONNE |
| 14 janvier | Aurore VANDYSTADT fille de Rémy VANDYSTADT et Emilie LEMAHIEU |
| 15 janvier | Lyna GALIOT fille de Maxence CROMBEZ et Jennifer GALIOT |
| 25 janvier | Mélodie HALLE fille de Mathias HALLE et Julie LOBRY |
| 31 janvier | Jean BRAME fils de Julien BRAME et Marlène PICHON |
| 1 ^{er} mars | Jeanne LEROY fille de Grégory LEROY et Laetitia LECONTE |
| 18 mars | Lia DARDILLAC fille de Nicolas DARDILLAC et Julie COISNE |

Au revoir

| | |
|------------|-------------------------------|
| 16 février | Joseph CARDON |
| 18 février | Henri HENNART |
| 14 avril | Pierre COUSYN |
| 18 avril | Suzel LARCADE née PRETET |
| 18 avril | Yvette HENNEBEL née DELECOURT |
| 5 mai | Aline LANTOINE née LECONTE |

La gentillesse, c'est bon pour la santé !

Face à l'individualisme roi, l'overdose de compétition et le chacun pour soi, il est temps de réagir. Et si, pour recréer des liens et de la solidarité, notre meilleure arme était la gentillesse ? Faire du bien est une force, une intelligence gratuite. Utilisez-la sans réserve !

La gentillesse nous rend heureux

Elle est source de bonheur pour votre entourage mais elle l'est également pour vous. Une étude menée au Japon a réussi à prouver que les personnes les plus gentilles au quotidien sont les plus heureuses.

La gentillesse : un antidépresseur naturel

Comme le prouvent plusieurs études, la gentillesse a des effets très positifs sur la production de sérotonine, ce neurotransmetteur produit par le cerveau qui équilibre les émotions. La carence de sérotonine entraîne angoisse, anxiété et dépression, les personnes gentilles en pro-

duisent en plus grande quantité et sont donc moins susceptibles de déprimer.

La gentillesse : un moyen efficace pour lutter contre le stress

C'est bien connu : quand on fait le bien, on se fait du bien. Tout est dit, lorsque vous faites le bien, que vous êtes gentil avec votre entourage, cela vous procure une sensation de bien-être, de satisfaction. Et ce plaisir que vous éprouvez lorsque vous faites le bien, entraîne une diminution de la sécrétion de cortisol (une des hormones du stress) par votre cerveau. Si vous voulez vous faire du bien et limiter les

effets du stress sur votre santé, essayez donc la gentillesse, les résultats sont garantis !

La gentillesse augmente l'estime de soi

Cela paraît assez logique, lorsque vous êtes gentil avec votre entourage vous vous sentez plus heureux, moins stressé et surtout vous améliorez le jugement que vous portez sur vous-même.

Si vous voulez vivre heureux et en bonne santé, essayez la gentillesse ! Cela ne vous coûtera pas grand-chose et en plus de faire le bien autour de vous, vous vous ferez du bien à vous-même ! ■

Santé



Service de soins infirmiers à domicile

SSIAD - ADMR de Locon

► Soins suite à une hospitalisation.
Soins infirmiers à domicile.
Centre de santé infirmier.

► Aide à la toilette ;
Hospitalisation à domicile.

► Soin et accompagnement pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

Adresse : 84, rue de l'Egalité, 62400 Locon
Tél. : 03 21 64 89 57

Dis-moi dix mots sous toutes les formes

Tous étaient invités à goûter au plaisir des mots en participant à différentes animations à la bibliothèque.



Cette opération de sensibilisation à la langue française incite chacun à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique avec dix mots choisis et à donner libre cours à sa créativité : dix mots à dessiner, à peindre, à chanter, à filmer...

► à écrire... comme Francine qui a proposé ce joli texte sans oublier un seul des mots imposés : « **Composer** une œuvre à l'aide de ces dix mots ? Ah ! Si

j'étais une artiste, je dessinerais de jolies **arabesques**, je calligraphierais de belles phrases en soignant le **tracé** de mes lettres, j'inventerais des **logogrammes** pour illustrer mes textes. Si j'avais plus d'imagination, je pourrais inventer des **rébus**, ou créer des bandes dessinées et les paroles des personnages seraient inscrites dans des **phylactères**. Mais je ne sais que proposer un **gribouillis**, un texte plein de fautes et de **coquilles**,

d'une écriture **cursive** maladroite... **Signe** que je ne suis pas un bon écrivain. »

► à slamer et à chanter... avec BlackAdopo et Ywill de la Cie Racines Carrées en résidence artistique sur le territoire de Flandre-Lys. Des ateliers de BeatBox et Slam ont rencontré un vif succès auprès du jeune public. Les jeunes ont manipulé les mots, improvisé en rimes et en rythme. ■

A la bibliothèque, ça tourne !

Le 7 mars dernier, l'assemblée générale annuelle a été l'opportunité de remercier chaleureusement la présidente sortante, Marie-Do Jacquet qui, depuis 18 mois, a réussi la transition vers le réseau Esperluette.

2019 est l'année d'une nouvelle présidence collégiale avec Patricia Legrand, Françoise Cottigny et Jean-Paul Fragnon. Ils ne seront pas trop de trois pour gérer respectivement les trois pôles interconnectés : la gestion de l'accueil, les animations et l'administration. Il va sans dire que la bibliothèque reste gérée dans son ensemble par l'équipe des 24 bénévoles. Les tâches sont nombreuses :

organisation des animations, choix, achat et entretien des livres, accueil du public, animations auprès des écoles, accueils de loisirs, etc. Tout ceci ne pourrait être possible sans l'appui financier et logistique de la municipalité et la présence de Rita, agent communal, dont le rôle de coordination avec le réseau Esperluette reste un maillon essentiel. ■



RENDEZ-VOUS EXPOS

Même si vous n'êtes pas (encore !) lecteurs, n'hésitez pas à ouvrir la porte de la bibliothèque pour découvrir les expositions temporaires.

► Du 6 mai au 6 juin :
Expo photos
« Lecture autour du monde »

► Du 12 juin au 22 juillet :
Expo photos par l'association fleurbaisienne SympaClic
(vernissage mercredi 12 juin 18 h 30)

Cours vidéo 100% en ligne (E-Learning), c'est possible avec l'Esperluette



Avec votre carte de la bibliothèque, il vous est possible de bénéficier gratuitement de cours sur internet à partir d'une plateforme française spécialisée dans les loisirs et le développement des compétences professionnelles : Guitare, Dessin, Couture, Photographie, Excel, Management, Gestion du stress, Yoga... tout est possible !

Chacun peut retrouver tous ses sujets préférés que ce soit dans l'objectif d'explorer une nouvelle passion, d'apprendre les ficelles d'un nouveau métier, de développer des compétences professionnelles ou de simplement se sentir mieux physiquement et mentalement... Toutes les raisons sont bonnes pour apprendre ! Alors n'hésitez plus,

réviser votre code de la route ou votre bac, entraînez-vous à la pâtisserie, apprenez à gérer les réseaux sociaux, découvrez le yoga ou la méditation, perfectionnez votre anglais ou chinois, rédigez votre CV...

Renseignements en bibliothèque de Fleurbaix ou rendez-vous sur <https://lesperluette-flandrelys.bibenligne.fr> ■

Le coup de cœur des Tiot Loupiot

On n'est jamais trop petit pour lire ! La bibliothèque participe au prix littéraire "Tiot Loupiot".

Le jeune public a voté pour son coup de cœur : c'est l'album Les ogres de Jean Gourounas qui a séduit les 0-6 ans. Jolis moments de lecture partagés avec les enfants des classes maternelles des deux écoles, du centre de loisirs, du relais des assistantes maternelles et de la crèche. 9 bénévoles de la bibliothèque

ont lu les 6 albums de la sélection livre à 149 enfants lors d'une douzaine de séances. « À l'heure où le constat est fait de la nocivité d'un trop plein d'écrans et de la surdose d'immédiateté, la lecture reste un élément fort pour l'éveil des tout-petits. On en fait le pari ! » nous explique Françoise, à l'initiative de ces rencontres avec les 3/6 ans.

Osez franchir la porte de la bibliothèque avec les poussettes ! Un espace a été spécialement aménagé pour les plus jeunes avec des banquettes et tapis colorés, des livres à leur hauteur... Tout a été pensé pour faciliter de bons moments lecture. ■



Stéphanie Marescaux, 1^{ère} adjointe à la culture ■

La Maison des Jeunes et de la Culture M.J.C fête ses 50 années d'existence

Plus de 500 adhérents qui pratiquent de nombreuses activités, une renommée auprès des habitants des communes voisines, du dynamisme à revendre, de la qualité, de la créativité et ...un « baraquement » qui date de la Première guerre mondiale, bien transformé pour vous accueillir.

Connaissez-vous l'histoire de la MJC ?

Si oui : vous avez sans doute des photos ou des anecdotes à nous dévoiler.

Si non : merci de retenir les dates des **15 et 16 novembre** prochain. Une exposition et deux temps forts se préparent : l'un s'appelle une Jam Session et le deuxième une fête comme on sait la faire à Fleurbaix. Merci de pousser la porte si vous souhaitez nous rendre visite pour partager une photo ou nous aider à préparer cet événement.

L'équipe MJC ■



Qui est qui ??



1. Pierrot Huchette
2. Brigitte Bout
3. Marcel Hennion
4. Roseline Tiersen
5. Monique Gombert
6. Louis Courdent
7. Henri Delebarre
8. Marie Noëlle Huchette
9. Bernard Cottigny
10. Pierre Cousyn
11. Jean Feutre
12. Gilbert Vanhée
13. M. Grimonprez
14. Emmanuelle Lejosne
15. Francis Cottigny
16. Gilbert Candelle
17. André Lamérand

Henri Hennart est décédé à Laventie le 18 février à l'âge de 85 ans.



Après avoir été cultivateur, il a travaillé comme employé municipal aux espaces verts de 1976 à 1990.

Au café de Jules Desreumaux et de Gabrielle Dhaisne, non loin de la rivière des Laves, plusieurs fois dans l'année, les tenanciers programmaient des combats de coqs dans un gallodrome improvisé derrière la forge et faisaient appel, pour les aider, à leur voisin Henri Hennart, dit Bichon, arbitre de combats de coqs durant bien des années. ■

Carnaval en couleurs

La joie du carnaval a entraîné les deux écoles dans une belle fête. Les tout-petits, comme les plus grands avaient vraiment choisi de beaux costumes.



Princesses et reines des neiges ont eu tout le loisir de côtoyer Spidermann, Luke Skywalker (Star Wars), policier ou autre fantôme. Tous plus beaux ou amusants les uns que les autres, ils ont partagé avec le personnel enseignant un moment riche en couleurs et en gaieté. Défilé sous les applaudissements des camarades, danse et goûter étaient au programme de cette belle fête organisée par la commune.



A Croches Chœur

Samedi 30 mars, c'était le concert de printemps de notre chorale À CROCHES CHOEUR à l'église. Nous avons accueilli la chorale « Chœur à Cœur » d'Auchel. Nos répertoires étaient différents et ont été très appréciés par un public nombreux.

Cette année était particulière, car nous avons accueilli une partie d'une chorale naissante, formée de personnes accueillies, de bénévoles et de choristes extérieurs aux Restos du Cœur de La Bassée. Nous avons donc fini le concert par la

chanson des Restos dans une superbe ambiance.

Brigitte Behaghel ■



Au Tennis Club un nouveau président : Pascal Denieul

La composition du bureau du Tennis Club a été modifiée pour la saison 2019-2020. En projet : la réfection du court intérieur et les éclairages des courts extérieurs.



De gauche à droite : Florent LOUIS (secrétaire), Bernard BEGHIN (responsable interclubs), Pascal DENIEUL (président), Timothée DENIEUL (vice-président), Olivier CORDON (trésorier)

Le Tennis Club de Fleurbaix se classe parmi les 10 premiers clubs de la région en nombre d'adhérents qui dénotent l'engouement autour de ce sport sur la ville. Parmi nos adhérents, il est à noter que certains de nos jeunes ont de très bons résultats en compétition et ont été repérés par la ligue pour un suivi plus intensif sur la préparation. Nous leur souhaitons plein d'épanouissement.

Pascal Denieul ■

KIHON-KATA-BUNKAÏ ?

Stage de perfectionnement réussi pour le Karaté club de Fleurbaix

Une vingtaine de karatékas ont répondu présent pour le stage de Yannick DELMOTTE, haut gradé 6° DAN de karaté SHOTOKAN et professeur au

dojo de Fleurbaix. Chacun a pu faire progresser sa technique dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer lors du forum des associations le samedi 7 septembre pour découvrir nos différentes disciplines karaté shotokan et du body karaté.



La ruée de 200 enfants pour trouver les fameux œufs en chocolat.

Bien avant 11 h l'heure du top départ, les familles arrivaient avec les poussettes et les enfants, petits

paniers à la main, le temps de trouver à se garer pour arriver au stade. Il fait beau, on discute, on

partage les œufs... Un beau moment de convivialité organisé par le comité des fêtes.

Waouh ! FLEURBAIX J'Y COURS



Une centaine d'enfants ; 1395 coureurs pour les 10 km ; 1498 coureurs pour le semi-marathon ; 350 litres de soupe servie par les coureurs. CAP 2020 : la course fêtera ses 35 ans !

Le parcours atypique de Brigitte Bout

Mme Bout, les Fleurbaisiens la connaissent bien, c'est une femme qui s'est investie tout au long de sa vie, toujours aimable et avenante, à l'écoute des autres. Elue de longue date, elle a enchaîné successivement les fonctions de conseillère municipale, adjointe, maire et sénatrice... Tout un programme !



Le 5 septembre 2004.
Légion d'honneur remise
à Robert Diers

Quel a été votre parcours ?

Je suis née le 26 janvier 1941, pendant la guerre, à Armentières. Mon père Robert Pouille avait une entreprise de machines à scier les métaux rue Jean Jaurès. Le bâtiment revendu est toujours existant.

Mes parents ont eu 10 enfants, 5 filles, 5 garçons, je suis l'avant-dernière. Un de mes frères a été tué à l'âge de 6 ans pendant la guerre par les Allemands au cours d'un déménagement vers la Charente.

Ma mère s'occupait de sa grande famille, la maison était juste en face de l'entreprise.

Vous vouliez faire des études ?

Ah oui ! A l'époque mon père n'envisageait des études que pour les garçons. Mes sœurs aînées n'en ont pas fait. Maman m'a encouragée et mon père a enfin dit oui. J'ai été acceptée au lycée de garçons d'Armentières pour préparer le bac.

Ensuite j'ai fait des études supérieures à « Polytechnique féminine » à Paris pour devenir ingénieur en aéronautique. Mon frère était déjà sur Paris, il faisait sciences PO. C'était pratique je pouvais loger avec lui. Nous avions des facilités pour étudier mais il fallait aller jusqu'au bout ! Nous étions bridés par les parents ...

Puis vous avez rencontré Jacques ?

Oui on se connaissait déjà à Armentières, j'avais 15 ans et lui 17, c'était un copain de mon frère. Curieusement j'allais toujours ouvrir la porte quand c'est lui qui sonnait (rires).

Nous nous sommes mariés en 1964, Jacques était ingénieur dans les travaux publics et nous avons habité Lille pendant 3 ans où mes 2 aînés, Philippe et Anne, sont nés.

En 1971 vous avez choisi d'habiter Fleurbaix ?

En effet, nous avons appris que

la maison (où j'habite toujours maintenant) était à vendre. C'est une belle et grande maison avec un vaste jardin, nous avons eu le coup de cœur. Mes 2 derniers, les jumeaux Laurent et Cécile, y sont nés.

J'étais bien occupée avec mes 4 enfants et il fallait conduire les grands à Armentières au collège et lycée. C'était très contraignant.

Et déjà le maire Maurice Huchette vous avait sollicitée ?

Oui, il nous avait invités à le rencontrer en mairie, et j'ai très vite intégré l'équipe comme conseillère municipale, il y avait une très bonne ambiance. Malheureusement, il est décédé rapidement. C'est Louis Courdent qui a pris la relève. Monique Gombert était 1^{re} adjointe.

Puis le mandat suivant toujours avec Louis Courdent je suis devenue adjointe aux travaux, Henri Delebarre était alors 1^{er} adjoint.

Vous aviez des projets plein la tête ?

Nous avons créé le Centre socio culturel, c'était une grande maison que nous avons encore agrandie, chaque association avait une pièce attribuée. Avec Monique, nous avons créé et développé l'ADMR dans le secteur. Nous avons créé l'association familiale reprise ensuite par Marie-Josée Cuvelier. Nous avons toujours développé l'associatif.

A l'époque le conseil municipal emmenait les bénévoles en voyage d'un jour pour les remercier.

Ensuite nous avons facilité la création des terrains de tennis avec Bernard Boutry et la création du centre petite enfance.

Entre-temps l'accident de voiture ?

Mon mari Jacques est décédé en 1980, dans un accident de voiture en revenant du travail.

Ce fut une épreuve ! Les Fleurbaisiens et tout le conseil municipal m'ont beaucoup soutenue. C'est lui qui avait eu l'idée de créer la 1^{re} bibliothèque dans notre garage rue des Crombions. La bibliothèque que nous connaissons maintenant porte son nom.

En 2002 vous avez été élue maire puis simultanément sénatrice ?

Oui après des élections mouvementées, j'ai repris le flambeau. Jean-Paul Delevoye qui allait alors devenir ministre de la Fonction publique laissait son poste de sénateur... Il m'avait mise dans la liste des femmes engagées. C'est ainsi que le 8 juin 2002 je suis devenue sénatrice, j'allais 4 jours par semaine à Paris jusqu'en 2011.

Puis décorée de la Légion d'honneur ?

Le 31 janvier 2013, j'ai été promue chevalier de la Légion d'honneur par Gérard Larcher pour mes 47 ans de service.

Le droit des femmes vous a toujours motivée ?

Oui, comme sénatrice je faisais partie des commissions sociales, de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et aussi de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Puis une nouvelle aventure avec la CCFL ?

En 2003, avec Lestrem et Laventie nous avons rejoint la Communauté de communes Flandres Lys présidée par Hubert Bouquet. C'était une première ! Une communauté de communes avec 2 départements différents.

Nous avons avec Laventie soutenu le programme santé EPODE « Ensemble prévenons l'obésité des enfants ». Aider les enfants à changer leurs habitudes de vie. Nous avons eu le label « Fleurbaix ville santé ». Ce dispositif est maintenant généralisé et s'appelle VIF.

Quelle est votre journée type ?

J'ai une vie ordinaire, je suis en retraite, je prends le temps, je fais mes courses et j'aime rendre service à l'un et à l'autre, les conduire à un rendez-vous, rendre visite :

« L'écoute des autres et l'indulgence font partie de ma vie »

Je suis toujours conseillère municipale, je fais partie du CCAS et du

Rotary d'Armentières. C'est rare que je me dise « Qu'est-ce que je vais faire aujourd'hui ? »

Que pensez-vous de la vie à Fleurbaix, qu'est-ce qui fait que vous vous y sentez bien ?

Je suis très heureuse à Fleurbaix. C'est tranquille, les personnes sont aimables et disent bonjour ça fait plaisir, c'est un esprit qu'il faut garder au village. Les nouveaux arrivants s'adaptent...

Qu'amélioreriez-vous à Fleurbaix ?

Si on pouvait avoir moins de circulation car elle est intense rue Louis Bouquet notamment des camions très tôt le matin.

Les maires souffrent de la non-reconnaissance de leurs administrés. Chacun voit son intérêt et critique facilement ce qui est fait... Rares sont les encouragements, c'est dommage.

Propos recueillis par
Rolande Payelleville ■

Questionnaire de Proust :

- > **Ma vertu préférée :**
la franchise
- > **La qualité que je préfère chez les autres :**
qu'ils soient sympas
- > **Ce que j'apprécie le plus chez mes amis :**
qu'ils soient de vrais amis
- > **Mon principal défaut :**
je suis distraite
- > **Mon occupation préférée :**
les rencontres
- > **Mon rêve de bonheur :**
pas de regrets, je suis heureuse
- > **Ma fleur préférée :**
la rose
- > **Une grande satisfaction :**
incontestablement celle d'avoir eu des enfants et une belle famille. Mes enfants sauf mon fils aîné aux U.S, n'habitent pas très loin, je les vois souvent. J'ai 12 petits-enfants de 10 à 26 ans moitié filles moitié garçons. Un regret de ne pas voir plus souvent mes petits-enfants américains.
- > **Mes héros dans la fiction :**
je n'ai pas de héros
- > **Mon chanteur préféré :**
Jacques Brel
- > **Mon artiste préféré :**
Gérard Philipe
- > **Ce que je déteste par dessus tout :**
qu'on ne me dise pas la vérité
- > **Ce que j'aime par dessus tout :**
la convivialité, partager des repas. « **J'aime bien être élue pour servir les autres, parce que j'aime les gens** ».
- > **Le don que j'aimerais avoir :**
chanter
- > **Les fautes qui m'inspirent le plus d'indulgence :**
l'erreur est humaine
- > **Ma devise :**
« **Scout toujours prêt.** »
J'ai fait du scoutisme toute ma jeunesse et j'étais chef des jeannettes. Je suis croyante pratiquante.
- > **Quel est votre état d'esprit actuel :**
pas inquiète, j'ai confiance dans la jeunesse, même si je ne suis pas toujours d'accord.

L'agenda annuel est consultable sur www.fleurbaix.fr

JUIN

- Samedi 1 : USF Tournoi catégorie Jeunes - Stade
- Dimanche 2 : Concours Hippique - Ecuries de l'Alloeu
- Mardi 4 : Pétanque Tournoi interne et soirée grillades - Boulodrome
- Jeudi 6 : Don du Sang - 13 h / 21 h - CSC
- Samedi 8 : Gala Danse Moderne de la MJC - 20 h - SPDS
- Dimanche 9 : Gala Danse Contemporaine de la MJC - 16 h - SPDS
- Samedi 15 : Judo remise des grades - SPDS
- Dimanche 16 : Fête de l'école Sacré Cœur
- Vendredi 21 : Fête de la Musique - 19 h - Place de l'église ou Salle Paroissiale en cas de mauvais temps
- Vendredi 28 : Théâtre de la MJC - 19 h - S.P
- Samedi 29 : Fête de l'école Franche Terre
- Dimanche 30 : Tennis Tournoi des 3 raquettes - SPDS
- Dimanche 30 : Théâtre de la MJC - 16 h - S.P

JUILLET

- Samedi 13 : Fête et soirée DJ - Feu d'Artifice - 19 h - Stade
- Vendredi 26 : Fête Centre de Loisirs - 17 h - Ecole F.T

AOÛT

- Samedi 31 : Pétanque Tournoi Open de la Ducasse (à la mêlée) 10-15 ans le matin, Adultes l'après-midi - Boulodrome
- Samedi 31 : Ducasse sur la Place

SEPTEMBRE

- Dimanche 1 : Fête de la ducasse - Comité des fêtes - Parc municipal
- Lundi 2 : Senior club - Concours de Belote - CSC
- Jeudi 5 : Repas des aînés - CSC
- Samedi 7 : Forum des Associations - 10 h à 16 h - SPDS
- Dimanche 8 : Cyclo Brevet Cyclo VTT - CSC
- Samedi 14 et Dimanche 15 : Fête du Patrimoine
- Samedi 28 : Théâtre - 20 h - S.P
- Dimanche 29 : Théâtre - 15 h - S.P

CSC : Centre Socio-Culturel
USF : Union Sportive de Fleurbaix
SPDS : Salle Polyvalente à Dominante Sportive

ARA : Amitié Réconfort Action
CPE : Centre Petite Enfance
AFF : Association Familiale de Fleurbaix
SP : Salle paroissiale

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi et vendredi
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Jeudi 8 h 30 - 12 h
1^{er} samedi du mois 8 h 30 - 12 h

VENDREDI 21 JUIN 2019
DE 19 H À MINUIT
À FLEURBAIX PLACE DE L'ÉGLISE
EN CAS DE MAUVAIS TEMPS SALLE PAROISSIALE

FETE DE LA MUSIQUE

VOUS AVEZ ENVIE DE PARTAGER VOTRE PASSION POUR LA MUSIQUE ?
VOUS AVEZ ENVIE DE MONTER SUR SCÈNE ?

contact : mairie@fleurbaix.fr
www.facebook.com/mairie.fleurbaix

BUVETTE LE TONNELIER
RESTAURATION SUR PLACE
AUX DEMOISELLES - OLIVIER TRAITEUR-FRITERIE

Fleurbaix **VENDREDI 13 JUILLET 2019**

dès 19h au stade de Foot
FRITERIE ET BUVETTE proposés par l'USF

à 21h30
DEFILE AUX LAMPIONS offert à tous les enfants

à 23h
FEU D'ARTIFICE
puis SOIREE avec ANIMATION « tous sur le dancefloor »
avec DJ MASSIMO



SYMPA-CLIC expose à la bibliothèque du 12 JUIN au 22 JUILLET 2019



Le PHOTO CLUB de FLEURBAIX après tout juste 1 an d'existence expose plus de 100 photos réalisées par les membres du club.
Vernissage mercredi 12 juin 18h30
ouverture aux heures habituelles de la bibliothèque de Fleurbaix

Fête de la Ducasse

dimanche 1er septembre 2019

au parc municipal à FLEURBAIX

dès 15 h ambiance festive
MUSIQUE - JEUX - BALADE EN CHARETTE
100% ANIMATIONS GRATUITES
à 17 h 30 grand feu de joie

Organisé par le comité des fêtes et le JudoClub

La recette d'Anne-Laure : L'ultra moelleux CITRON PAVOT

Ingrédients :

| | |
|------------------------|----------------------------------|
| 2 citrons jaunes | 1 sachet de levure chimique |
| 200 g de farine | 2 c. à soupe de graines de pavot |
| 150 g de beurre mou | 3 c. à soupe de sucre glace |
| 150 g de sucre semoule | |
| 4 œufs entiers | |



- 1/ Préchauffer le four à 180°C (th6)
- 2/ Mélanger le beurre mou avec le sucre jusqu'à l'obtention d'une crème mousseuse.
- 3/ Ajouter les œufs, le zeste des citrons et le jus de citron.
- 4/ Incorporer la farine et la levure.
- 5/ Ajouter les graines de pavot.
- 6/ Mettre la pâte dans un moule beurré et faire cuire 25 minutes.
- 7/ Pendant ce temps, préparer un glaçage avec l'autre jus de citron et le sucre glace. Ajouter un petit filet d'eau pour que le glaçage soit de texture liquide.
- 8/ A l'aide d'un pinceau, arroser l'ensemble du gâteau dès sa sortie du four. Laisser refroidir avant de déguster.